



Compte de taxes municipales 2025

Voici un petit résumé des informations
se retrouvant sur votre compte de taxes :



Taxe foncière générale

Le taux de taxe foncière n'a pas changé et est donc le même qu'en 2024, soit :

- 0,35 \$ du 100 \$ de valeur immobilière pour la catégorie résiduelle (résidentielle)
- 0,35 \$ du 100 \$ de valeur immobilière pour la catégorie agricole et forestière
- 0,90 \$ du 100 \$ de valeur immobilière pour la catégorie non résidentielle (commerciale)
- 0,95 \$ du 100 \$ de valeur immobilière pour la catégorie industrielle

Compensation en eau

C'est pour l'entretien du réseau municipal d'aqueduc, qui est un coût fixe établi à 56 \$, une diminution du coût versus 2024.

Eau potable

C'est un tarif annuel minimum de 113 \$ pour être desservi en eau par la Ville de Joliette, une augmentation du coût versus 2024.

Eaux usées

Ce montant représente le tarif d'entretien du réseau municipal d'égout, qui est un coût fixe établi à 48 \$. Le coût fixe pour le traitement des eaux usées est établi à 100 \$. Ces montants s'appliquent pour tout immeuble desservi par le réseau municipal d'égout et ce par logement.

Collecte organique

La collecte du compost est au coût fixe de 44 \$, une diminution du coût versus 2024.

Immobilisation aqueduc (nouveau)

Ce montant est attribuable aux travaux d'infrastructure de la Ville de Joliette pour l'année 2024, ce montant est seulement pour une année, à moins que des travaux se poursuivent pour les années futures. Cette taxe réfère au règlement 4-2024.

Étangs aérés (RESETA)

Ce montant est dédié à créer une réserve pour la vidange des étangs aérés (service d'égout), le montant est fixé au coût de 50 \$ par logement. Cette taxe réfère au règlement 9-2023.

Réfection de la station de pompage sur des Érables (RENFPOMPES)

Ce montant est attribué au remplacement des pompes et à la modernisation de la station de pompage sur la rue des Érables. Cette taxe est pour les années d'imposition années 2024, 2025 et 2026. Cette taxe réfère au règlement 2-2023.

Si vous avez des questions sur votre compte de taxes municipales, vous pouvez nous contacter au 450 759-3405.

Danielle Lambert B.A.A.
Directrice générale et greffière-trésorière



Mairie
1240, route 158
Saint-Thomas (Québec) J0K 3L0



Site web
saintthomas.qc.ca



Téléphone
450 759-3405



Facebook
Municipalité de Saint-Thomas
- Service des loisirs